

## AUTORISATION DE VOIRIE n° 06/2023

- pour occupation du domaine public routier
- pour entrepôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour passage poids lourds - livraison de matériaux

RM/AB/LD

Vu la demande de : **Entreprise DESJOYAUX PISCINES**  
**20, impasse des Dapalis**  
**13090 AIX-EN-PROVENCE**  
**07 68 23 90 42**

Du 06 juin 2023 sollicitant l'autorisation de voirie relative au passage exceptionnel d'un poids lourds de P.T.A.C de 32T dans le cadre de la construction d'une piscine individuelle située 37, rue François Mauriac pour le compte des propriétaires M. et Mme PRADEAU,

Vu la **Déclaration Préalable n° 013 015 22 00189** accordée le 04 octobre 2022,

L'entreprise **DESJOYAUX PISCINES** est autorisée à :

**DETAIL DES TRAVAUX**

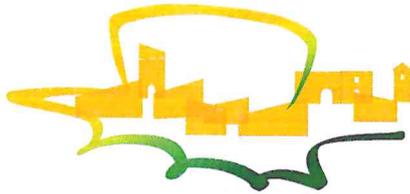
- **PASSAGE ET STATIONNEMENT POIDS LOURDS 32 T. entre 7h00 et 18h00.**

**DESTINATION DU LIEU**

- **37, rue François Mauriac**

**Date de l'intervention : à partir du lundi 26 juin 2023**

**Durée probable : 1 mois**



**BOUC BEL AIR**

VILLE  NATURE

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 14 juin 2023

Le Maire,



Richard MALLIÉ

**Pour le Maire empêché,  
Le Maire Adjoint**